

Le CSE, c'est quoi ???

Le CSE ou Comité Social et Économique. c'est la (con)fusion des 3 grandes Instances Représentatives du Personnel (IRP) actuelles, le CE, les DP et le CHS-CT, avec moins de moyens pour autant de prérogatives.

Irrémédiablement, la mise en place du CSE va entraîner une baisse significative du nombre de représentants du personnel (de l'ordre de 85 %) et une forte baisse de leurs moyens :



- Disparition des Délégués du Personnel qui étaient chargés des revendications locales et des problèmes du « quotidien »
- disparition des CHS-CT qui travaillaient sur des périmètres plus larges à s'assurer que les conditions de travail imposées aux salarié-e-s garantissent leur sécurité et que les accidents « servent de leçon » pour améliorer l'avenir.

Demain, avec la mise en place du CSE, ce sera moins d'élus et d'élus pour être le relais de vos problèmes et pour chacune de ces élues et chacun de ces élus, ce sera moins de moyens pour assurer la défense des salarié-e-s et pour porter leurs revendications.

GOUVERNER PAR
ORDONNANCES



Tenant sa parole faite au MEDEF de réduire la force des IRP, le **Président MACRON**, avec ses 5 ordonnances a en effet réduit de manière drastique la composition des IRP et leurs moyens d'agir au bénéfice des salarié-e-s.

En route pour la flexibilisation !

Le CSE c'est quoi ???

Une force
à vos côtés
www.cgt.fr

Un champ de négociation était pourtant ouvert qui permettait d'améliorer ces moyens, dans le cadre d'un accord "CSE".

APAVE n'a pas voulu mettre des moyens qui auraient permis de compenser la disparition des DP et surtout la disparition des CHS-CT.



La CGT a tout de même signé cet accord, tout en précisant dans un courrier joint, qu'elle se réservait le droit d'attaquer les mesures illégales qu'il contient. La majorité requise n'a pas été atteinte du côté des syndicats, de sorte que cet accord qui surfe sur la vague « macronienne » ne s'appliquera pas.



Plutôt que de construire un vrai dialogue social, dont elle prétend pourtant l'existence, APAVE pousse les syndicats à entrer dans un fonctionnement de conflit pur et de lutte au pied à pied !

Avec les bouleversements à venir dans notre futur proche, Prisme, Opéra, Agence dynamique, Plan immobilier ... , les salarié-e-s auront pourtant besoin d'IRP forts, soutenus par des syndicats forts et surtout d'une CGT forte !

Du 20 au 27 novembre, par vote électronique, vous allez élire vos représentants au CSE :

Je vote CGT ...

TOUS ENSEMBLE ...

AFFIRMONS nos DROITS et DÉFENDONS nos AVANTAGES CONQUIS !

Réagissez, contactez-nous, exprimez-vous : <http://cgtdesapaves.org>

Pour recevoir nos flashes directement : communiquez-nous votre adresse personnelle



Florian PLANTADE 06 35 35 70 24 DS Parisienne	Fabrice MAISONNAVE 06 32 89 93 41 DSC Nord Ouest	Stéphane WENDLING 06 14 43 89 11 DS Alsacienne	José FERREIRA 06 72 73 61 02 SG CGT des APAVE	Laurent DANDRES 06.22.90.64.88 DSC UES	Frédéric JOUANOLOU 06 19 73 67 60 DSC Sudeurope	Philippe VENEL 06 07 85 84 01 DS PRORAD
-----------------------------------------------------	--------------------------------------------------------	------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------	----------------------------------------------	-------------------------------------------------------	-----------------------------------------------